

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE LA PROVENCE VERTE

Séance du 26 mars 2021

Nombre de délégués des Communes en exercice : 52

Nombre de membres présents ou représentés : 50

Délibération n° 2021-73

Objet de la délibération : Délibération relative au vote du budget primitif 2021 - Budget principal de la Communauté d'Agglomération

L'an deux mille vingt et un, le vingt-six mars, à huit heures et trente minutes, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à Brignoles, Hall des expositions, sous la présidence de Monsieur Didier BREMOND, Président, sur la convocation qui leur a été adressée le 19 mars 2021.

Présents : BREMOND Didier, FABRE Gérard, DECANIS Alain, FELIX Jean-Claude, DEBRAY Romain, BOURLIN Sébastien, CONSTANS Jean-Michel, GIULIANO Jérémy, PERO Franck, VERAN Jean-Pierre, GUISIANO Jean-Martin, ARTUPHEL Ollivier, AUDIBERT Eric, PAUL Jacques, BONNET Jean-Luc, BRINGANT Gilbert, CLERCX David, FAUQUET-LEMAÎTRE Arnaud, GROS Michel, GUEIT Laurent, HOFFMANN Olivier, PAILLARD Carine, PORZIO Claude, RAVANELLO Alain, RULLAN Nicole, TONARELLI Patrice, LASSOUTANIE Chantal, DELZERS Catherine, SIMONETTI Pascal, BERTIN-PATOUX Lydie, BETRANCOURT Claude, CANO-MAIREVILLE Nathalie, FIRMIN Myriam, GIUSTI Annie, GUIOL André, KHADIR Paul, LANGE-RINAUDO Corinne, LAYOLO Cécile, LE METER Sophie, MONTIER Henri-Alain, PELISSIER Magali, PIANELLI Serge, PONCHON Marie-Laure, SALOMON Nathalie, VALLOT Philippe

Absents excusés :

- **dont représentés :** LOUDES Serge donne procuration à AUDIBERT Eric, GOMART-JACQUET Blandine donne procuration à DECANIS Alain, LANFRANCHI Christine donne procuration à BOURLIN Sébastien, MONDANI Denis donne procuration à LASSOUTANIE Chantal, NEDJAR Laurent donne procuration à DELZERS Catherine
- **Absents :** FREYNET Jacques, KIEFFER Bertrand

Secrétaire de Séance : Madame Corinne LANGE-RINAUDO

Monsieur Sébastien BOURLIN expose :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L1612-1 à 9 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal ;

VU la délibération n° 2021-33 du Conseil de la Communauté d'Agglomération du 26 février 2021 relative à la tenue du débat d'orientation budgétaire 2021 ;

CONSIDERANT, que le débat d'orientation budgétaire a eu lieu lors d'une précédente séance du Conseil Communautaire dans les délais requis ;

CONSIDERANT que le budget primitif 2021 est voté :

- avec reprise des résultats et avec reprise des reports,
- au niveau des chapitres pour la section d'investissement,
- au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement ;

CONSIDERANT que le budget primitif dressé pour l'exercice 2021 est présenté en Conseil Communautaire ;

CONSIDERANT qu'après explications et lecture du rapport, ce document s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses selon les montants suivantes :

- Section de fonctionnement : 69 204 395.87 €
- Section d'investissement : 21 049 765.66 €

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission des Finances réunie le 11 mars 2021 ;

Il est demandé au Conseil de Communauté :

Après en avoir délibéré, et pris connaissance des chiffres constituant le budget primitif 2021,

- de voter le budget primitif 2021 :

- ✓ avec reprise des résultats et reprise des reports,
- ✓ au niveau des chapitres pour la section d'investissement,
- ✓ au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement,

- et d'approuver ces documents arrêtés aux sommes suivantes :

- Section de fonctionnement : 69 204 395.87 €
- Section d'investissement : 21 049 765.66 €

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté approuve, par 49 voix pour et 1 abstention, cette délibération.

- Abstention : Arnaud FAUQUET-LEMAÎTRE

Fait et délibéré à Brignoles, le 26 mars 2021

Acte rendu exécutoire après

télétransmission

le - 2 AVR. 2021

et affichage le

- 2 AVR. 2021

Le Président,

Didier BREMOND

